



**Déclaration de soutien de la Conférence du Rhin Supérieur  
en faveur de la promotion du plurilinguisme  
dans l'espace du Rhin Supérieur  
du 24 juin 2002**

Avec la volonté de conforter l'esprit rhénan, la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur s'est engagée constamment en faveur d'une meilleure connaissance mutuelle des hommes et de leur culture des deux côtés du Rhin. La compréhension mutuelle de la langue du voisin en fait partie. Ainsi depuis 1994, elle privilégie, l'apprentissage de la langue du voisin à l'aide de nombreux projets.

Les pays partenaires ont fortement contribué, à tous les niveaux, à cet objectif commun, à travers des actions en faveur de l'apprentissage précoce de la langue du voisin, de l'enseignement paritaire et de la formation des enseignants notamment.

Dans le cadre de la discussion actuelle portant sur l'introduction du français comme première langue étrangère le long du Rhin, la Conférence du Rhin Supérieur souligne à nouveau l'importance de cette opportunité et la nécessité de développer cet espace en région plurilingue afin de favoriser l'accès à l'emploi, notamment des élèves des écoles et établissements d'enseignement secondaires et techniques.

L'enseignement de la langue maternelle, de la langue du voisin et d'une autre langue, peut, seul, permettre d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour que tous les enfants du Rhin supérieur puissent bénéficier des meilleures chances d'obtenir un emploi, au niveau régional, européen et mondial.

La décision du Land de Bade-Wurtemberg en faveur de l'enseignement du français comme première langue étrangère dans les écoles primaires situées le long du Rhin s'inscrit parfaitement dans ces objectifs.

En conséquence, la Conférence du Rhin Supérieur souhaite aujourd'hui renouveler son soutien plein et entier à cette politique exemplaire du Land de Bade-Wurtemberg.

La Conférence du Rhin supérieur annonce, ainsi, dans le droit fil de ses actions antérieures, telles la formation des maîtres-bilingues ou la publication en automne 1999 du manuel scolaire transfrontalier et sa diffusion à 3000 écoles de l'espace, la mise en œuvre d'un grand projet d'échange intitulé « coopération scolaire transfrontalière Trischola ».

Celui-ci permettrait de donner de nouvelles impulsions aux échanges transfrontaliers à tous les niveaux, comme

- les échanges durables entre les établissements scolaires de tous niveaux, géographiquement proches,
- la formation des maîtres, l'accueil des stagiaires et les échanges de personnels enseignants par le développement de partenariats transfrontaliers, encourageant la découverte du système éducatif du voisin,
- les productions et projets communs dans les domaines artistique, culturel, scientifique, musical, sportif...